



Arnaque par agence immobilière - surenchère

Par **mimideparis**, le **14/02/2011 à 14:04**

Bonjour à tous,rrnrnJ'ai visité un appartement avec une agence, sur le moment je n'ai pas fait attention mais je n'ai signé aucun bon de visite, toutefois j'ai faxé une promesse d'achat à l'agence.rrnrnPour replacer le contexte, j'ai visité un logement avec un agent. Très intéressée à ce moment, j'ai fait parvenir le matin même par mail et par fax une promesse d'achat au prix de vente demandé (sans négociation) dans l'annonce parue sur Seloger, 200 000€.rrnrnL'après midi, suite à mon offre, le prix de vente est remonté à 220 000€ !! Je n'ai pas de bon de visite pour le prouver, mais j'ai des copies écran pour l'attester.rrnrnEn affichant de faux prix dans ses annonces immobilières, l'agence ne respecte pas les dispositions générales d'information du consommateur prévues au code de la consommation, relatif à la publicité des prix pratiqués par les professionnels intervenant dans les transactions immobilières... Et elle nous méprise clairement !rrnrnSuis-je tenu de négocier forcément avec l'agence, même si elle ne répond pas à ses obligations ? Est-ce que l'envoi du fax revient au même que signer un bon de visite, même si je n'ai signé aucune clause m'interdisant de passer en direct par le proprio ou une autre agence ?rrnrnAu vu de la tournure que prennent les événements (perte de confiance dans l'agence car surenchère de leur part et mensonges), je ne veux effectivement plus traiter avec eux et essayer de passer par l'autre agence vendant le bien.rrnrnL'agent m'a laissée croire que le bien était pour moi le matin même, "c'est comme si il était à moi, de ne pas m'inquiéter, qu'ils sont un grand groupe et que je pouvais lui faire confiance...", je suis complètement désabusée :(rrnrnMerci pour votre aide!

Par **fabienne034**, le **14/02/2011 à 14:13**

bonjour, rrnrnpour avoir droit à sa commission, l'agence immobilière doit respecter la loi et agir de manière à faire aboutir la venternnrpeut être qu'il ya de la surenchère de la part d'autres

clients, peut être l'agence a oublier de mettre sa commission pour avoir une réponse il faut aller voir le vendeur pour tout savoir sur le compromis de vente et la vente immobilière <http://www.fbls.net/COMPROMISVENTEARRET.htm>